



Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTA de l'académie de Grenoble 31 janvier 2020

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Ce CTA a pour objet les lignes directrices de gestion académique : la FNEC FP FO réaffirme son opposition à la loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite Loi de la Transformation de la Fonction Publique et au décret d'application n° 20191265 du 29 novembre 2019. Ces lois entendent supprimer les compétences des commissions administratives paritaires en matière des promotion des agents à partir de 2021 et tout de suite les compétences en matière de mouvement ou de mobilité des personnels de l'Éducation Nationale.

Notre organisation syndicale dénonce fortement cette atteinte au statut général de la Fonction Publique et au paritarisme, atteinte dont la seule finalité est de priver les personnels des moyens de défendre leurs intérêts face à l'administration.

Si le gouvernement espère réduire ainsi à l'impuissance de la FNEC FP FO dans la défense de leurs mandats, il se trompe.

Notre organisation syndicale apporte son soutien totale aux personnels en lutte actuellement contre les E3C. Pour mémoire, ce sont ces mêmes personnels qui n'ont pas été écoutés en fin d'année scolaire précédente et qui ont été menacés de sanctions administratives.

Ces épreuves d'E3C se sont tenues, coûte que coûte, en dépit d'irrégularité, des protestations des enseignants qui ne peuvent pas à la fois assurer leurs cours et corriger des dizaines de copie, en présence des forces de l'ordre dans les établissements,... entraînant de mauvaises conditions de surveillance, du stress pour les élèves. Le climat dans lequel elles sont en train de se dérouler ne sont pas dignes d'épreuves de baccalauréat, c'est à dire des épreuves nationales, anonymes et terminales d'un enseignement.

Dans un tel contexte, choisir de maintenir les épreuves qui ont eu lieu ou qui vont se tenir, va à l'encontre de l'équité entre les candidats.

Les enseignants sont viscéralement attachés à la réussite de leurs élèves. S'ils ont dû se mettre en grève pour que ces épreuves indignes n'aient pas lieu, ce n'est pas de gaieté de cœur, mais c'est qu'ils ont jugé qu'ils ne pouvaient mentir à leurs élèves et aux parents d'élèves, qu'ils ne pouvaient être complices du saccage de ce diplôme et de leur travail.

C'est pourquoi, solennellement, nous vous demandons, ainsi qu'au Ministre de retirer ces épreuves ainsi que votre réforme du lycée et du baccalauréat pour rétablir les épreuves nationales, terminales et anonymes.

Nous vous en remercions de votre écoute.